

ORIGINAL : FRANÇAIS

**COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE
COMMISSION D'ÉTHIQUE**

**DÉCISION portant sursis à statuer
N° D/07/05**

CAS N° 5/2005

Monsieur Yong Sung Park, Membre du CIO,
Domicilié à Séoul, République de Corée

SAISINE :

Par lettre du 11 novembre 2005 mais, le Président du CIO a soumis à la commission d'éthique du CIO la situation de M. Yong Sung Park, membre du CIO, qui a fait l'objet d'une accusation par le Ministère public de la République de Corée chargé de l'enquête sur le Groupe Doosan dont M. Park a été le président.

Par lettre du 14 novembre 2005, M. Park a été informé de la saisine de la commission d'éthique et ses observations ont été sollicitées. A ce jour aucune réponse n'a été reçue par la commission.

FAITS :

Selon les faits rendus publics par les médias, M. Park est inculpé d'avoir, avec d'autres membres de sa famille et des dirigeants du groupe et des filiales, détourné de l'argent à leur profit personnel pour un montant d'environ 32.6 milliards de Won (environ 32 millions USD).

Selon les médias, aucune mesure de protection, comme la mise en détention provisoire, n'a été prise par l'autorité judiciaire de la République de Corée.

AVIS :

La commission d'éthique estime nécessaire d'ouvrir une enquête sur les faits reprochés à M. Yong Sung Park.

Ayant constaté que M. Yong Sung Park ne fait l'objet d'aucune mesure de protection, tel que le placement en détention provisoire de la part des autorités judiciaires de son pays, la commission d'éthique estime, dans l'attente d'une décision de Justice, devoir surseoir à toute recommandation à l'attention de la commission exécutive du CIO.

DÉCISION :

La commission d'éthique, après en avoir délibéré conformément à son Statut, décide :

1. de poursuivre son enquête sur les faits reprochés à M. Yong Sung Park, membre du CIO ;
2. de surseoir à prendre une décision de recommandation à l'attention de la commission exécutive du CIO.

Fait à Lausanne, le 25 novembre 2005

Pour le Président,
Pâquerette Girard Zappelli
Représentant spécial